

RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ART 2025

hidráulica alsina, s.a. & MiiM Spais

Thème: «L'eau qui nous fait bouger»

L'EAU, source de vie et de santé, est aussi une œuvre d'art: elle coule comme nos émotions et se transforme en inspiration. Chez **MiiM spais**, nous célébrons cela avec ce concours avec **hidráulica alsina s.a.**, où chaque œuvre est une goutte qui contribue à un fleuve créatif commun.

1. Objectif du concours

Ce concours vise à promouvoir la création artistique contemporaine en dialogue avec l'eau comme élément essentiel, symbolique et transformateur. Il est organisé par **MiiM Spais** en collaboration avec **hidráulica alsina s.a.**, entreprise spécialisée dans les systèmes de pompage et de gestion de l'eau.

Le concours est organisé en mémoire de son fondateur, Antonio Alsina.

2. thème

« L'eau qui nous fait bouger »

Les œuvres qui reflètent librement et poétiquement l'eau comme force motrice, flux vital, ressource naturelle ou symbole de changement seront acceptées.

3. Participants

- Les artistes de plus de 18 ans résidant en Espagne et possédant une carte d'identité espagnole ou un certificat de résidence en Espagne sont autorisés à participer.
- Chaque participant peut soumettre une œuvre originale unique n'ayant jamais remporté de prix ni été exposé dans d'autres concours.

4. Caractéristiques techniques des œuvres

- Technique: Peinture à main levée (huile, acrylique, techniques mixtes, etc.).
- Dimensions: Maximum 100 x 100 cm (aucun côté ne peut dépasser 100 cm) et minimum 50 cm sur le plus petit côté.
- Présenté sur cadre ou support rigide, prêt à être exposé.

5. Présentation et inscription

Les inscriptions doivent être soumises par courriel à concursomiim@gmail.com entre le 3 novembre et le 27 décembre 2025, dernier jour, en joignant :

- Un CV artistique.
- Détails techniques de l'œuvre : titre, technique, dimensions, année de réalisation, prix si l'œuvre est proposée à la vente et paternité (tous les détails seront requis).
- 3 à 4 photographies de haute qualité (JPG, 5 Mo maximum chacune).
- Un court texte descriptif (200 mots maximum).
- Un justificatif de paiement (image JPG).

Frais d'inscription: 15 € si vous êtes membre du Cercle MiiM; 20 € si vous ne l'êtes pas.

Numéro de compte d'inscription:

IBAN: ES34 2100 6206 17 0200257672

(Titulaire du compte: MiiM Spais)

6. Sélection des finalistes

- Le jury présélectionnera 20 œuvres finalistes le 30 décembre et informera les artistes sélectionnés des résultats.
- Les œuvres sélectionnées devront être livrées physiquement à MiiM Spais (Calle Avenir, 54 – Barcelone) entre le 1er et le 8 janvier, avant le 9 janvier 2026. Les œuvres reçues après cette date ou en mauvais état seront disqualifiées.

- Les œuvres finalistes seront exposées en galerie du 12 au 26 janvier 2026, permettant ainsi l'exercice d'un seul vote par personne, le vote populaire faisant partie de la décision finale, 25 % des votes étant utilisés pour déterminer l'œuvre gagnante.

7. Jury

Première sélection (pour la sélection des finalistes):

Professionnels et historiens de l'art, et représentants de la galerie MiiM Spais

Seconde sélection (pour la sélection de l'œuvre gagnante):

- Représentants de l'entreprise hidraulica alsina s.a. (25 %) *
- Professionnels et historiens de l'art (25 %) *
- Représentants de la galerie MiiM Spais (25 %) *
- Vote populaire exprimé en personne lors de l'exposition (25 %) *

* Les votes seront répartis équitablement, soit 25 % pour tous.

Critères d'évaluation:

- Qualité artistique et technique
- Originalité et force expressive
- Lien conceptuel avec le thème de l'eau
- Impact visuel et cohérence de la proposition

8. Prix

- Un prix unique décerné par hidraulica alsina s.a., d'une valeur de 1 000 €.
- Le jury délibérera le 27 janvier 2026 et la cérémonie de remise des prix aura lieu le même jour au MiiM Spais. Tous les artistes seront invités à 19 h pour annoncer les résultats et remettre le prix à l'artiste lauréat par chèque.
- L'œuvre lauréate deviendra la propriété de l'entreprise organisatrice.
- L'artiste lauréat cédera les droits d'image pour reproduction dans les catalogues, sur le site web ou sur les réseaux sociaux liés au concours.
- Des mentions honorables pourront être attribuées.

9. Calendrier

- Ouverture de l'appel à candidatures: 3 novembre 2025
- Date limite: 27 décembre 2025
- Sélection des œuvres finalistes par le jury: 30 décembre 2025
- Notification des finalistes: 30-31 décembre 2025
- Livraison des œuvres (finalistes uniquement): 8 janvier 2026
- Exposition au MiiM Spais (C/Avenir, 54 - Barcelone): 12-26 janvier 2026
- Délibération et cérémonie de remise des prix: 27 janvier 2026, à 19 h, avec une célébration en présence de tous les artistes finalistes. La décision du jury sera également annoncée et le prix unique sera remis en personne au MiiM Spais.

10. Acceptation des bases

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des décisions du jury.